

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le 27 février à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Sylvie NABOS, Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, MARTINEZ Christine, CAUSSADE Carole, GALLATO Nathalie et Mrs Cyril COTONAT, Jean-Michel ESQUERRA, Philippe QUAGLINI, PERES André

Absents excusés : Mr GEVAERT Jean-Marie

Mme CAUSSADE Carole est élue secrétaire de séance

1) Compte de gestion du budget de la COMMUNE 2014 du Trésorier de Marciac

Mr le Maire expose au conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mr SOLIVERES, Trésorier de Marciac, à la clôture de l'exercice. Mr le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est soumis au vote du conseil en même temps que le compte administratif du budget de la COMMUNE 2014.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote le compte de gestion 2014 du budget de la commune à l'unanimité après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2) Compte Administratif du budget de la COMMUNE 2014

Mr le Maire présente le compte administratif de la commune pour 2014 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	Prévus :	164 898,00
	Réalisé :	124 826,01
	Reste à réaliser :	0,00
RECETTES	Prévus :	164 898,00
	Réalisé :	169 058,30
	Reste à réaliser :	0,00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES	Prévus :	89 092,00
	Réalisé :	79 716,09
	Reste à réaliser :	0,00
RECETTES	Prévus :	89 092,00
	Réalisé :	55 842,64
	Reste à réaliser :	0,00

Soit un résultat global de l'exercice :

- Un EXCEDENT de fonctionnement de 44 231,49 €
- Un DEFICIT d'investissement de 23 873,45 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif de la commune pour 2014.

3) Affectation du résultat 2014 du budget de la COMMUNE

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2013 *EXCEDENT* de 44 231,49

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) de 23 873,45

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) de 20 358,04

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) *DEFICIT* de 23 873,45

4) Compte de gestion du budget PHOTOVOLTAIQUE 2014 du Trésorier de Marciac

Mr le Maire expose au conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mr SOLIVERES, Trésorier de Marciac, à la clôture de l'exercice. Mr le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est soumis au vote du conseil en même temps que le compte administratif du budget de la PHOTOVOLTAIQUE 2014.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote le compte de gestion 2014 du budget PHOTOVOLTAIQUE à l'unanimité après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

5) Compte Administratif du budget PHOTOVOLTAIQUE 2014

Mr le Maire présente le compte administratif du budget PHOTOVOLTAIQUE pour 2014 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	Prévus :	9 168,00
	Réalisé :	8 264,60
	Reste à réaliser :	0,00
RECETTES	Prévus :	9 168,00
	Réalisé :	5 929,45
	Reste à réaliser :	0,00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES	Prévus :	7 270,00
	Réalisé :	6 813,61
	Reste à réaliser :	0,00
RECETTES	Prévus :	7 270,00
	Réalisé :	7 269,96
	Reste à réaliser :	0,00

Soit un résultat global de l'exercice :

- Un DEFICIT de fonctionnement de 2 335,15 €
- Un EXCEDENT d'investissement de 456,35 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif du budget PHOTOVOLTAIQUE pour 2014.

6) Affectation du résultat 2014 du budget PHOTOVOLTAIQUE

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2011 *DEFICIT* de 2 335,15

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) de 0,00

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) de 2 335,15

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) *EXCEDENT* de 456,35

7) Avancement des projets

Lotissement

- Le panneau annonçant le lotissement a été imprimé et devrait être livré très prochainement.
- Mr le Maire précise qu'une consultation auprès de plusieurs organismes bancaires a été lancée, pour le moment seul le Crédit Agricole a réalisé une offre sur la base d'un prêt Modulo 3 est un prêt fixe sur les 3 premières années puis révisable tous les 3 ans soit la 3ème, 6ème et 9ème année sur le taux des emprunts d'état. Lors de la révision, il est possible :
 - soit de prendre le nouveau taux révisable au bout de 3 ans
 - soit de prendre le taux fixe en vigueur sans frais
 - soit de rembourser totalement ou partiellement sans indemnités et en cas de remboursement partiel, de choisir le taux entre le taux fixe et le taux révisable pour le restant dû. .En attente de leur proposition : la Banque populaire et le Crédit Mutuel
- Le Toit familial demande à la commune une exonération de la taxe d'aménagement de 50%, Mr le Maire précise que cette exonération ne pourra être effective qu'en 2016 car les délibérations fiscales doivent être faite au 2ème semestre pour être appliquée pour l'année suivante. Un cautionnement par rapport au prêt que le Toit familial va faire pour le lotissement pour un montant de 400 000 € est demandé à la commune pour un taux de 10%, le conseil général se porte caution du prêt à hauteur de 90%.
- Mr le Maire précise que la vente des lots est assimilée à une vente normale comme une vente privée. Il est décidé de faire une consultation pour le choix du notaire sur les ventes des lots.
- Un dossier de subvention DETR pour 2015 a été déposé pour un taux de financement de 30%.
- Le bornage des lots est en cours

Projet MAM

Un dossier de subvention DETR pour 2015 a été déposé par le SIVOM sur le projet

Traversée du village

Le SIVOM va commencer les travaux dans un 1^{er} temps par la viabilisation du lotissement, le Conseil général commence les travaux de la traversée en mai ce qui va permettre de coordonner les travaux accessibilité avec le SIVOM courant mai.

8) Organisation visite de l'écocentre Pierre & Terre

Dans le cadre du projet MAM, il a été proposé de visiter l'écocentre Pierre & Terre afin de voir les différents produits de l'auto construction. Les dates proposées sont les vendredis :

- Le 10/04
- Le 05/06
- Le 03/07

9) Elections départementales

Le tour de garde pour les élections départementales sera le suivant :

De 8h00 à 10h00 : Philippe QUAGLINI + Jean-Michel ESQUERRA

De 10h00 à 12h00 : PERES André + GEVAERT Jean-Marie

De 12h00 à 14h00 : Sylvie NABOS + CAUSSADE Carole

De 14h00 à 16h00 : Eliane DUFFAU + MARTINEZ Christine

De 16h00 à 18h00 : Valérie DOMERC + GALLATO Nathalie

10) Commissions Espaces Publics et Bâtiments

Compte rendu de la Commission espaces publics

Une visite de chaque lieu des espaces publics de la commune aura permis d'actualiser les fiches de suivis tant au niveau entretien qu'au niveau de l'aménagement.

Travaux d'entretien :

- Désherbage cimetières, tertres devant foyer
- Gravier : recharger le cimetière St-Laurent + finir St-André + Parking foyer + Lavoir St-André
- Réhabilitation de la rambarde du lavoir St-André => très dangereux
- Nettoyage des croix existantes (socle + peinture ferronnerie)
- Nettoyage du lavoir St-André : feuilles, branches
- Peinture des portes et portails Cimetières en vert (couleur existante)
- Arrosage des plantations

Travaux d'aménagement :

- Création d'une jachère fleuri pour plantation printemps 2016 à l'aire pique-nique Espalanque
- Blocage accès pelouse église St-Laurent avec 2 poteaux en bois + chainette
- Création espace compostage au cimetière St-André derrière le clocher (déjà inscrit en 2014)
- Lavoir St-Laurent : décaissement devant mur bassin + installation table pique-nique
- Aire Poubelles : complément de plantation à l'aire de retournement avec arbuste qui cachera le container récupérateur de verres.
- Création d'une légère dalle en bordure du muret jouxtant le container récupérateur de verre afin de mieux entretenir la bande enherbée.

Lieu de stockage :

Un problème est soulevé quant au stockage de divers matériaux et déchets. En effet, plusieurs endroits sont aujourd'hui utilisés pour différents stockages :

- Eglise Saint-Laurent => pierres, tuiles
- Parking foyer => sable, gravier
- Derrière église St-Laurent => grille chantier
- Préau => divers mobiliers
- Terrain jouxtant l'habitation de Mr et Mme DeGusti => poteaux téléphoniques
- Terrain atenant au foyer => feuille en composte
- Chez Mr Torrent => croix du chemin de la croix
- Chez Mr Quaglini => abri bus en bois

Aussi, la commission Espaces Publics propose, en attendant une solution définitive, de stocker les matériaux tels que les pierres, tuiles, sable et gravier dans le pré en prolongement du parking avec l'aménagement d'une

Enfin, demeure le problème des déchets verts et feuilles mortes qui représentent une grande masse en volume, notamment les branches entassées dans le fossé du chemin qui mène au lavoir de St-Laurent. Utilisation d'un broyeur à étudier.

Compte rendu de la Commission bâtiment

Point et programmation des travaux :

Gros travaux :

- Mise en accessibilité de la Mairie/Salle-de-classe/Appartements et Salle-des-fêtes : travaux prévus prochainement et réalisés par le SIVOM.
- Création du toilette accessible dans la salle-de-classe n°2, avec accès depuis la Mairie et la salle-de-classe : travaux prévus en même temps que les travaux de mise en accessibilité et réalisés par le SIVOM.
- 1ere réunion de travaux prévue le 16 février à 11h00, à la mairie.

Ancienne école :

- Suppression des toilettes de l'ancienne école et transformation en pièce de rangement pour la Mairie. Les travaux seront réalisés par François.
Enfin, cette pièce servira de rangement pour les tables à louer, les chaises, les barnums, des panneaux d'affichage.
- Rénovation/Rajeunissement de la charpente du préau de l'ancienne école. Travaux réalisées par François.

Eglise Saint-Laurent :

- L'humidité du mur côté ouest est à surveiller.
- Les travaux de rénovation des murs du clocher seront réalisés par François (2^e étage).
- Les rénovations des portes et bois sont également prévues. Travaux réalisés par François.

Eglise Saint-André :

- Rénovation de l'escalier et du plancher de la tribune dans l'église Saint-André. Ces travaux sont en cours de réalisation par François. Les colonnes seront réinstallées.
- Rénovation du mur intérieur (sous la tribune). Travaux en cours par François.
- Rénovation des murs intérieurs de la sacristie. Du rangement et nettoyage sont prévus. Les travaux seront réalisés par François. Le rangement par des volontaires.
- Des travaux de rénovation de la pièce du rez-de-chaussée sont prévus et pourront être réalisés par François (plancher, murs et rangement).
- Le sol du porche de l'église sera rénové. François souhaitant réaliser ces travaux, ceux-ci lui seront confiés.
- Des devis pour la rénovation de l'abri du sonneur sont en attente.
- Prévision de créer un fossé en limite du terrain entretenu par P.Bonnet, afin de supprimer l'humidité côté ouest de l'église.
- Le cordon sur le porche ainsi que le remplacement de tuiles sur la toiture sont prévus et seront réalisés par François avec l'aide de la commission.
- Un devis est demandé à Jean-Marie pour installer des spots à l'intérieur de l'église.

Lavoir Saint-André :

- La rénovation de la partie du toit est prévue et sera réalisée par Dédé avec l'aide, si nécessaire de François.

Lavoir Saint-Laurent :

- Les badigeons et le vieillissement des poutres et de la charpente seront réalisés par TMH d'ici quelques semaines.
- L'étanchéité du bac du lavoir est à voir. François s'en occupera, car cela n'était pas prévu dans les travaux de TMH.
- L'aménagement et l'entretien des abords du lavoir seront réalisés, avant que le démarrage de la campagne de débroussaillage, par François. Prévoir une inauguration « champêtre » cet été.

Divers :

- Prévision du changement des fenêtres des salles-de-bain des appartements. Ces travaux seront réalisés par François.
- Rafranchissement de l'affichoir du chemin de Saint-André (peintures & changement de la charpente en bois). Travaux programmés par François.
- Ajout d'isolant dans les combles de l'ancienne cantine. Travaux programmés par François.
- Rénovation de la façade de l'ancienne cantine. Travaux programmés par François.
- Peinture mur d'enceinte de la mairie. Travaux programmés par François.
- Installation de tringle au-dessus du passe plat et de la fenêtre des toilettes. Travaux programmés par François.
- Entretien, nettoyage et peinture dans la salle-des-fêtes. Travaux programmés par François.
- Les dalles de la salle-des-fêtes seront à reprendre. François peut faire ces travaux. Peut-être sera-t-il nécessaire de les changer.

Travaux terminés :

- Installation des détecteurs de fumée dans les appartements. L'installation dans l'appartement n°1 sera réalisée d'ici quelques jours.
- Aménagement du passe plat dans la salle-des-fêtes.
- Installation de l'ancienne plaque des monuments aux morts, sous le porche de l'église Saint-Laurent (travaux réalisés par l'entreprise TMH).

Prévisions & Réflexions :

- Proposition de réaménager la deuxième salle de classe, en maison des associations. Très peu de travaux sont à prévoir. Une corvée de rangement et de nettoyage est prévue. Date à choisir.
- Proposition d'agrandir les toilettes actuelles de l'ancienne école. Dédé est volontaire pour réaliser les plans. Les travaux seront réalisés par François.
- Réflexion sur le lieu de construction du futur garage des véhicules. Plusieurs pistes ont été abordées :
 - ➔ Dans le terrain communal, à côté de la future micro-station. Une entrée du terrain par le chemin de la Maoube serait alors nécessaire.
 - ➔ Dans le terrain communal, derrière chez les « hollandais ».
 - ➔ Sur le terrain communal, contre le parking de la salle-des-fêtes.La création d'un local de dépeçage (aux normes) pour la société de chasse a été abordée. Il pourrait être accolé au futur garage. Une participation financière ainsi qu'aux travaux de l'association est envisagée.

11) Bulletin municipal

Présentation du bulletin qui est en cours d'achèvement et qui sera distribué en mars.

12) Voirie

Les travaux de curage effectués par le SIVOM sont terminés représentant 4.5 jours de pelle.

Ont été faits : devant Denis ADER, la traverse DELORS, devant AYLIES, prolongement devant chez MATHIAS, devant chez QUAGLINI et devant LARTIGUE.

Il reste à faire les chemins ruraux, mettre du gravier, le SIVOM se charge de passer le rouleau pour compacter, travaux prévus fin août début septembre. Problème du pont mitoyen avec Armentieux, Mr le Maire va voir avec le Maire d'Armentieux pour partager les frais.

QUESTIONS DIVERSES :

- Sonneur de cloche n'est pas de la responsabilité du Maire, il est prévu de communiquer sur ce point. Concernant le problème des clés il est décidé de voir avec certaines personnes pour leur donner les clés et qui seront responsables
- Mme MARTINEZ précise qu'elle a été à la réunion concernant la course des collines prévue le 14/06 qui partira du multiservices traversera Ladeveze-Rivière, Juillac et arrivera à Marciac. Il est demandé si la commune peut prêter des tables (les anciennes tables) et des chaises pour le repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H30.
Ont signé le registre tous les membres présents.